

**COMITE DE PILOTAGE**

**10<sup>ème</sup> Réunion extraordinaire du Comité de pilotage, le mardi 04 avril 2017, salle de réunion du ministère des mines et de l'énergie**

---

*Compte rendu*

Le Comité de pilotage a tenu sa dixième réunion extraordinaire, le mardi 04 avril 2017 à la salle de réunion du ministère des mines et de l'énergie. Cette réunion organisée sur demande des membres du Comité de pilotage, à l'issue de l'atelier d'auto-évaluation organisé à Kpalimé du 13 au 17 mars 2017, a été dirigée par le représentant du Commissariat des Douanes et Droits Indirects, Monsieur AWIKODO Tomdjao, membre du Comité de pilotage ; le Président et le Vice-président, n'étant pas disponibles, selon le Coordonnateur national.

Débutée à 09 heures 25 minutes par les mots de bienvenue du Président de séance, la réunion a connu la présence de douze (12) membres du Comité de pilotage ainsi que du Coordonnateur national de l'ITIE-Togo et ses collaborateurs.

L'ordre du jour de la réunion est présenté et adopté comme suit :

1. Rapport de synthèse des travaux de l'atelier d'auto-évaluation ;
2. Adoption du plan d'actions 2017-2019 et du budget 2017-2018 ;
3. Préparatifs de la validation du Togo ;
4. Divers.

**1. Rapport de synthèse des travaux de l'atelier d'auto-évaluation**

L'atelier d'auto-évaluation a été organisé du 13 au 17 mars 2017 à Kpalimé afin de passer en revue la mise en œuvre de l'ITIE au Togo avant l'arrivée du validateur. A l'issue de cet atelier un rapport de synthèse est élaboré pour retracer le déroulement des travaux. Ainsi le Président désigné pour diriger les travaux lors de l'atelier, Monsieur Damégare SOGLE, Directeur général des mines et de la géologie, membre du Comité de pilotage, a demandé au 1<sup>er</sup> Rapporteur de l'atelier, Monsieur Mawuvi Koué KOUEVI, membre du Comité de pilotage, représentant de la Société Togolaise des Eaux, de présenter ledit rapport. Selon lui, l'atelier a connu la participation de 17 membres du Comité de pilotage et 08 membres du Secrétariat technique. Le premier jour de l'atelier a été consacré à la formation des membres du groupe multipartite. Les communications délivrées lors de la formation ont porté sur le rôle du groupe multipartite, la norme ITIE 2016 comme outil de réforme (des rapports aux résultats), l'appropriation de la norme ITIE 2016, la communication ITIE et le dialogue, le renouvellement des membres du groupe multipartite, le processus de validation et la présentation du récapitulatif de l'auto-évaluation de la mise en œuvre de l'ITIE au Togo.

La suite de l'atelier a porté sur la restitution des acquis de formation, la présentation du plan d'actions 2017-2019 et du budget 2017 de façon détaillée et s'est déroulée avec des travaux en commission. A l'issue de l'atelier, les participants ont formulé des recommandations à l'endroit

des parties prenantes du processus, de l'organisateur de l'atelier et du partenaire financier, la Banque Africaine de Développement.

Le rapport de l'atelier a donné lieu à des discussions relatives au traitement que le Projet d'Appui à la Mobilisation des Ressources et au Renforcement de Capacités Institutionnelles (PAMOCI), a infligé aux participants de l'atelier. En effet, PAMOCI est le projet qui gère les fonds de la Banque Africaine de Développement mis à la disposition de l'ITIE-Togo. Les membres du Comité de pilotage ont relevé "le semblant de transparence qui cache l'opacité dont fait preuve le PAMOCI dans la prise en charge des activités de l'ITIE-Togo, le traitement dérisoire des participants, l'ombre que fait PAMOCI à l'ITIE" lors de l'organisation de ses activités.

Après avoir réitéré leur vive indignation déjà exprimée lors de l'atelier, les membres ont affirmé à l'unanimité qu'ils adresseront un courrier à PAMOCI pour obtenir des explications car, ont-ils fait entendre, si ces actes non confortables de PAMOCI continuent, ils finiront par quitter le Comité de pilotage.

Face aux différentes interventions, Monsieur Affo Tchitchi DEDJI, également membre du Comité de pilotage de PAMOCI, a promis en discuter avec l'équipe de gestion du PAMOCI.

Après ce débat, le rapport de l'atelier a été adopté page par page sous réserve des amendements.

## **2. Adoption du plan d'actions 2017-2019 et budget 2017-2018**

Le plan d'actions 2017-2019 et le budget 2017-2018 avaient déjà fait l'objet de débat lors de l'atelier d'auto-évaluation tenu à Kpalimé du 13 au 17 mars 2017. Mais sur demande des participants, ces deux documents ont été revus pour l'intégration des observations des uns et des autres et pour l'inscription de montants réels dont l'ITIE-Togo a besoin pour la réalisation des activités, même si ces fonds ne sont pas disponibles en totalité actuellement.

Concernant la prise en charge des frais de transport occasionnés par les membres du Comité de pilotage dans le cadre de l'exercice des activités ITIE, ceux-ci ont souhaité qu'ils soient payés selon les anciennes pratiques comme suit :

- Président : 340 000 par an
- Vice-président : 260 000 par an
- Membres : 180 000 par an

Le plan d'actions 2017-2019 et le budget 2017-2018 ont été ainsi adoptés.

## **3. Préparatifs de la validation du Togo**

La deuxième validation du Togo a démarré le 1<sup>er</sup> avril 2017 conformément aux recommandations du Conseil d'administration de l'ITIE. Le Coordonnateur national a informé les membres du Comité de pilotage que le Secrétariat international a retenu la période du 24 au 28 avril 2017 pour effectuer une visite au Togo dans le cadre de la validation et un programme a été élaboré à ce sujet. Des documents ont été collectés auprès des différentes parties prenantes et seront mis à la disposition de la mission qui sera à Lomé. Sur ce point les membres ont fait remarquer que la période retenue n'est pas appropriée compte tenu de la

de l'indépendance du Togo qui a lieu la même période. Le Coordonnateur national a expliqué que le calendrier de la mission de validation est chargé jusqu'en **mai 2017**, toutefois il leur sera demandé de fixer de nouvelles dates.

Monsieur KOUEVI a voulu savoir si la réunion du Conseil national de supervision a pu avoir lieu telle que recommandée à l'atelier d'auto-évaluation. Le Coordonnateur national a répondu en expliquant qu'une lettre signée par le Président du Comité de pilotage a été envoyée au Président du Conseil national de supervision à ce sujet mais le Premier Ministre ayant un emploi du temps très chargé n'a pas donné son accord pour la tenue de la réunion. Le Coordonnateur national a rassuré les membres que cette situation ne devrait pas porter préjudice au Togo, le nombre de réunions tenues par le Comité de pilotage et les travaux effectués par les collègues et en commissions constituent une preuve de l'engagement pour la réussite du processus. Il a également rassuré que toutes les exigences seront documentées et envoyées aux membres du Comité de pilotage pour observations avant leur transmission au validateur.

#### 4. Divers

Dans les divers, le Chef Cellule Information et Communication a informé les membres du Comité de pilotage que le Secrétariat technique attend l'avis de non objection de la Banque Africaine de Développement, depuis le mois de février 2017, pour la dissémination du rapport ITIE-Togo 2014.

Le collège de la société civile au sein du Comité de pilotage a informé les membres du Comité de pilotage qu'il a initié une séance de dissémination du rapport ITIE-Togo 2014 au sein des organisations de la société civile avec des fonds que l'Union Européenne a mis à la disposition de l'ONG COMINTES pour la même activité. Cette initiative du Collège de la société civile a été très appréciée et applaudie par les autres membres du Comité de pilotage.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion a été clôturée à 12 heures 30 minutes.

**Adopté à Lomé, le 21 juillet 2017**  
*Pour le Comité de pilotage*  
*Séance extraordinaire du 04 avril 2017*

Le Coordonnateur national

  
Didier Kokou AGBEMADON

Le Président de séance

  
Tomdja AWIKODO